

Algues vertes : la phrase qui divise au conseil régional

La région Bretagne a adopté, vendredi, un vœu demandant à l'État d'agir. Mais l'exécutif régional n'a pas voté ce texte des autonomistes de Breizh a-gleiz, approuvé par les écologistes.

Quinze jours après le jugement du tribunal administratif de Rennes (Ille-et-Vilaine) concernant les algues vertes sur le littoral de Bretagne, le conseil régional a adopté, vendredi, un vœu « demandant à l'État français d'assurer pleinement ses responsabilités pour répondre aux demandes du tribunal [...] ».

Le 13 mars, celui-ci a estimé que les mesures mises en œuvre par le préfet de la région Bretagne sont « insuffisantes » pour lutter contre les échouages d'algues vertes. Il lui a demandé de prendre, sous dix mois, les mesures pour réduire la pollution des eaux par les nitrates.

« Un désaccord sur l'élevage hors sol »

Contre toute attente, ce vœu très symbolique a été adopté alors même que la majorité du président Loïg Chesnais-Girard ne l'a pas votée. Elle s'est abstenue comme la droite et les centristes. Pourquoi ? L'élue autonomiste Valérie Tabart a croqué le morceau. Les discussions entre son groupe et l'exécutif – qui ont duré jusqu'à la veille, tard dans la soirée, selon le président Loïg Chesnais-Girard – ont capoté. Elles butaient sur cette phrase que la majorité voulait supprimer : « Il ne s'agit plus de gérer les flux d'azote, mais bien d'en limiter la production. » Refus catégorique des autonomistes résumé par Valérie Tabart : « Compromis ne veut pas dire compromission. »

Que l'on ne s'y trompe pas. Il n'est pas question de sémantique, mais de visions opposées entre les tenants d'un changement des pratiques agricoles bretonnes de l'intérieur (la majorité) et les pourfendeurs du lobby agricole notamment porcin (Breizh a-gleiz et les écologistes). « Au fond, il y a un désaccord sur l'élevage hors sol, la cause majeure de l'excès



Le conseil régional a adopté un vœu demandant à l'État français « d'assurer pleinement ses responsabilités » pour lutter contre « un fléau pour les eaux et le littoral breton ». Seuls les écologistes et les autonomistes ont voté pour.

(PHOTO : ARCHIVES THOMAS BREGARDIS / OUEST-FRANCE)

d'azote », analyse l'élue autonomiste Nil Caouissin même s'il estime que la majorité pourrait « évoluer » sur le sujet. Pour l'heure, l'exécutif régional ne veut pas la mort du pêcheur (l'élevage breton) même s'il « regarde la réalité en face, indique Loïg Chesnais-Girard sans ambiguïté. La réalité, ce sont les problèmes liés à l'apport d'azote. Les scientifiques l'ont démontré ».

« Je ne peux pas gérer ce problème avec une pince à épiler »

« En creux, cette phrase revenait à ancrer une stratégie de réduction de l'élevage breton. Ce n'est pas concevable, explique le vice-président du conseil régional chargé de l'agriculture, Arnaud Lecuyer. Tout ce que

l'on ne produit plus en Bretagne, on ne le produira plus en France. On le produira ailleurs en Europe dans d'autres conditions. Plutôt que de favoriser l'agriculture étrangère, nous soutenons une agriculture bretonne respectueuse de l'environnement. Nous préférons parler de la trajectoire qu'elle a prise : une agriculture plus connectée au sol, une gestion des flux en Bretagne et une valorisation de l'azote organique. »

L'élue minimise la portée politique de ce refus de voter le texte de Breizh a-gleiz. « C'est juste un vœu et cela ne remet pas en cause tout ce que le conseil régional fait. » Mais en session, l'opposante écologiste Claire Desmares a tenté de mettre en porte-à-faux l'exécutif, faisant référence au résultat récent de l'autopsie d'un san-

glier mort sur une plage de la baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). Elle démontre que les algues vertes tuent : l'animal a été intoxiqué par de l'hydrogène sulfuré, un gaz produit par leur décomposition. « Vu l'actualité, le silence de la Région est problématique », a attaqué l'opposante.

Agacement à peine contenu de Loïg Chesnais-Girard qui a renvoyé l'écologiste à ses propres paradoxes : « Nous avons proposé, ici même, de prendre la main dans le cadre de la régionalisation des aides de la politique agricole commune (PAC) pour orienter les flux financiers. Vous avez voté contre. Aujourd'hui, n'essayez pas de me mettre le singe sur l'épaule. Je ne peux pas gérer ce problème avec une pince à épiler. »

Laetitia JACQ-GALDEANO.